

L'INFORMATEUR MUNICIPAL



VOLUME 14, NO. 11

• JUILLET 2011 •

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

FESTIVAL DE LA GOURGANE 37^E ÉDITION RÉUSSIE

Le Festival de la Gourgane fait partie de la vie des Albanéolois depuis déjà 37 ans et ne cesse de nous étonner chaque année par sa popularité.

La réussite d'une telle activité repose en grande partie sur le bénévolat et c'est tout à l'honneur de la collectivité, c'est donc dire que le bénévolat a de l'avenir à Albanel. Cette équipe de 20 jeunes avec à sa tête le président, monsieur Dave Plourde, ont réussi à nous surprendre une fois de plus. L'organisation très bien rodée nous a permis de vivre une merveilleuse fin de semaine d'été.

Les rues étaient bondées de voitures, le camping rempli à pleine capacité et l'autobus de la Gourgane circulait pour le plaisir de tous. Les gens fraternisaient entre eux, la chaleur humaine était au rendez-vous, tout était en place pour nous rendre fiers d'être Albanéolois.

Comment conserver cette popularité grandissante du Festival de la Gourgane pour les années à venir? Eh bien, je n'ai pas de réponse miracle, mais je crois sincèrement que tant que nous conserverons ce merveilleux sentiment d'appartenance et ce sens de l'hospitalité qui caractérisent la population, jeunes et moins jeunes, nous détenons une pierre d'assise importante pour la pérennité de ce Festival dont nous sommes si fiers.

Bravo à toute l'équipe de jeunes qui ont fait vivre la plus belle fin de semaine de l'été et le plus beau des Festivals.

À bientôt et bonnes vacances!

Évangéline Plourde
Maire





PRINCIPAUX POINTS SAILLANTS ET DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2011

Administration :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de juin 2011 d'une somme de 220 608 \$;
- Acceptation du renouvellement des assurances collectives avec la SSQ Groupe financier du 1^{er} août 2011 au 31 juillet 2012.

Transport :

- Accord du contrat d'asphaltage d'une partie des rues Coteau-Marcil, du Parc et Industrielle à Asphalte Dallaire et St-Pierre;
- Acceptation que soit effectué le lignage des secteurs asphaltés pour une somme d'environ 7 000 \$.

Urbanisme et développement :

- Autorisation d'acheminer une demande au MAMROT afin d'obtenir un délai pour l'adoption finale de nos règlements d'urbanisme;
- Adoption du règlement d'urbanisme numéro 11-157 et transmission de ce dernier à la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Adoption du règlement de zonage numéro 11-158 et transmission de ce dernier à la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Adoption du règlement de construction numéro 11-159 et transmission de ce dernier à la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Adoption du règlement de lotissement numéro 11-160 et transmission de ce dernier à la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Adoption du règlement sur les permis et certificats numéro 11-161 et transmission de ce dernier à la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Adoption du règlement sur les dérogations mineures numéro 11-162 et transmission de ce dernier à la MRC de Maria-Chapdelaine;

- Adoption du règlement sur les PAE numéro 11-163 et transmission de ce dernier à la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Adoption du règlement sur les PIIA numéro 11-164 et transmission de ce dernier à la MRC de Maria-Chapdelaine.

Don et subventions :

- Accord d'une somme de 100 \$ à la Croix-Rouge canadienne à titre de contribution de la municipalité d'Albanel;
- Acceptation du versement d'une somme de 60 \$ pour l'inscription d'un participant à l'Omnium Joan Pelchat.

Résolutions :

- Accord d'un droit de passage au Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-St-Jean dans le cadre du Tour du Lac Promutuel pour le Burkina Faso et l'Équateur;
- Acceptation de l'engagement de M. Joey Gaudreault à titre de préposé à la tonte de gazon et de M. Julien Larouche comme préposé à l'entretien du réseau cyclable associé;
- Acceptation que le conseil demande un ajout au protocole avec le MAMROT des armoires et comptoirs pour somme de 4 590 \$ (avant taxes) et des comptoirs pour une somme de 292.95 \$ (avant taxes);
- Autorisation du versement de juillet pour la production du livre du 125^e anniversaire d'Albanel.

Autres sujets :

- Autorisation de l'achat de 2 cartes au coût de 20 \$ chacune pour l'activité « À l'eau Pérignonka ».

CONSULTATION DES PROCÈS-VERBAUX DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE



- Veuillez prendre note que le procès-verbal tel qu'adopté est disponible pour consultation en tout temps durant les heures de bureau.
- La prochaine séance du conseil se tiendra le **lundi 15 août 2011 à 19 h 30** à l'édifice municipal.

DERNIER RAPPEL

CARTE DE NOËL 2011

CONCOURS DE PHOTOS NUMÉRISÉES

Vous possédez une belle photographie hivernale prise à Albanel? Celle-ci pourrait être choisie pour illustrer les cartes de Noël que la Municipalité enverra à ses collaborateurs en décembre 2011.

Les personnes intéressées à participer n'ont droit qu'à une seule photographie prise avec un appareil photo numérique. Un comité de sélection sera formé pour faire le choix de la photo et un prix sera remis au gagnant ou à la gagnante.



À ce jour, nous avons reçu seulement quatre photos, il est encore temps de participer. Vous avez jusqu'au 30 septembre 2011 pour nous faire parvenir votre photo numérisée par courriel à l'adresse suivante : stremblay@albanel.ca ou sur un CD que vous déposez au bureau de la municipalité. Il est très important de vous assurer de la réception de votre courriel en demandant une confirmation de réception ou en communiquant avec Mme Sylvie Tremblay au 418 279-5250, poste 26.

Si vous désirez de plus amples renseignements, vous pouvez joindre Mme Sylvie Tremblay aux coordonnées apparaissant ci-dessus.

APPEL AUX ARTISTES ET AUX ARTISANS



les journées de la culture

Cette année, les Journées de la culture auront lieu le dimanche 2 octobre 2011. Lors de cette journée, nous vous ferons découvrir la danse et la musique folklorique dans le cadre de la « Journée folklorique » organisée par l'Association communautaire d'Albanel.

Dans le hall d'entrée du Centre communautaire entre 12 h 30 et 16 h, une exposition sera organisée. Celle-ci sera précédée d'un vernissage « Café croissant » de 11 h à 12 h 30. **Une invitation est donc lancée à tous les artistes et les artisans d'Albanel à venir exposer leurs œuvres.** Il est possible que nous limitons le nombre d'articles exposés s'il y a plusieurs exposants.

Pour participer à l'exposition, il est très important de réserver votre espace en communiquant avec Mme Sylvie Tremblay au (418) 279-5250, poste 26, ou par courriel à l'adresse suivante : stremblay@albanel.ca avant le 22 septembre 2011.

Bienvenue à tous.

PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Voici la période d'arrosage établie pour les citoyens d'Albanel desservis par l'aqueduc municipal.



Du 15 mai au 15 septembre
De 6 h à 9 h et 18 h à 21 h

Voici l'horaire d'arrosage :

Numéros civiques impairs	Mercredi, vendredi et dimanche
Numéros civiques pairs	Mardi, jeudi et samedi

Cet horaire est applicable sur tout le territoire d'Albanel où il y a un système d'aqueduc municipal.

Nous vous remercions d'agir en utilisateurs avisés et préoccupés par notre environnement.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Depuis le 6 mai 2011, la collecte des déchets est effectuée chaque semaine. Lorsque les déchets et le recyclage sont ramassés en même temps, il serait important de séparer les 2 bacs d'au moins 2 pieds de façon à ce qu'ils ne se touchent pas. Idéalement, il serait préférable de positionner le bac à déchet sur un coin de votre stationnement et le bac à recyclage sur l'autre coin de votre stationnement.



Fosse septique



Les résidents qui désirent faire vidanger leur fosse septique peuvent donner leur nom et adresse au **bureau municipal** dès maintenant pendant les heures d'ouverture soit, **de 8 h à 16 h 15** ou par téléphone au **(418) 279-5250**.

Nous allons regrouper les gens d'un même secteur afin d'obtenir un meilleur prix et rentabiliser l'utilisation de l'équipement de la MRC de Maria-Chapdelaine.

PAIEMENT DE LA LICENCE DE CHIEN ANNÉE 2011



Depuis plusieurs années, la municipalité d'Albanel mandate Zoo-Logis Inc. pour la mise en application du règlement municipal **05-128**, stipulant que tout propriétaire d'un chien doit se prémunir d'une licence au coût de **26,00 \$** par année.

Si vous n'avez toujours pas payé votre licence suite à l'avis remis par le Zoo-Logis Inc., veuillez effectuer votre paiement par la poste, **directement au bureau de la municipalité d'Albanel, au 160, rue Principale, Albanel, G8M 3J5.**

MESSAGE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

La problématique des chiens qui aboient excessivement est certainement la plainte la plus rapportée auprès des municipalités. Cette sérieuse nuisance est à la base de plusieurs disputes entre voisins. Chaque citoyen se doit de faire preuve de tolérance et de souplesse pour la résolution rapide de ces conflits.



De plus, il est important de rappeler qu'en vertu de l'article du règlement 01-90, chaque chien doit être attaché en tout temps à moins qu'il ne soit accompagné d'une personne qui peut avoir le plein contrôle de l'animal.

VOTRE FAMILLE FAIT PARTIE DE L'HISTOIRE D'ALBANEL...

Vous savez sans doute que la municipalité d'Albanel se prépare à fêter son 125^e anniversaire en 2014. La pièce maîtresse de cet événement sera la réalisation d'un volume sur l'histoire des familles d'Albanel, non seulement les familles souches, mais toutes celles qui y vivent présentement.

Madame Agathe Boivin est la personne ressource qui rédigera ce volume. Vous trouverez, dans les pages suivantes, le formulaire à remplir ainsi que la marche à suivre. Nous souhaitons grandement que toutes les familles se retrouvent dans ce volume. C'est une chance unique de passer à l'histoire d'Albanel.

Merci de votre collaboration!

Évangéline Plourde
Maire

À la liste des descendants familles-souches, il serait obligeant de votre part d'ajouter un texte racontant l'histoire se rattachant à la famille, surtout des anecdotes, événements et rôles joués par les personnages la composant. Simplement agraffer le texte à ce formulaire qui est aussi disponible au bureau de la municipalité d'Albanel.

Veuillez remplir le formulaire en y inscrivant la liste des membres de votre famille ou encore celle de vos ancêtres. Chaque famille sera inscrite sur une liste unique. Exemple :

- 1^{re} feuille : le pionnier arrivé à Albanel et ses enfants.
- 2^e feuille : vos parents, avec leurs enfants, vos frères et vos sœurs.
- 3^e feuille : vous et votre conjoint ainsi que vos enfants.

Il n'est pas nécessaire d'être des pionniers pour vous inscrire dans le livre du 125^e, si vous habitez à Albanel avec votre famille, vous faites partie de la communauté et de ce fait, vous pouvez être inscrits dans le livre en tant que famille résidant à Albanel.

Vos formulaires devront être accompagnés de photographies de la famille ou encore des membres la composant. Advenant le cas, d'une personne manquante sur la photo familiale, joignez une photo de celle-ci qui sera insérée en médaillon à la photo familiale.

Les photographies seront numérisées sur réception et vous seront remises dans les plus brefs délais. D'autres photographies spécifiques et *parlantes* de votre vie de famille ou photos d'objets, d'édifices seront également appréciées pour les insérer dans le livre.

Important: La rédaction des textes des familles n'est qu'une partie du volume et cette partie doit être complétée le plus rapidement possible. Nous vous serions extrêmement reconnaissants de compléter le formulaire le plus tôt possible. Les délais pour le montage d'un volume d'une telle ampleur sont très longs.

Au plaisir de *bâtir* ce livre ensemble pour le transmettre aux générations futures.

Agathe Boivin, designer env.
133, rue Principale
Albanel (Québec) G8M 3J3
Téléphone et télécopieur : 418 279-5756
Courriel : agath@tcalbanel.com

MESSAGES DE LA MUNICIPALITÉ (SUITE)

DESCENDANTS FAMILLES-SOUCHES POUR LE LIVRE DU 125^E D'ALBANEL

Famille :

Père :	_____	Mère :	_____
Né le :	_____	Née le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Marié le :	_____	Endroit :	_____
Fils de :	_____	Fille de :	_____
Et de :	_____	Et de :	_____
Métier :	_____	Métier :	_____
Décédé le :	_____	Décédée le :	_____
Établi sur le lot # :	_____	Rg :	_____
		Année :	_____

Enfant 1 :	_____	Enfant 2 :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Marié/e le :	_____	Marié/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Conjoint/e :	_____	Conjoint/e :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Fils/fille de :	_____	Fils/fille de :	_____
Et de :	_____	Et de :	_____
Professions :	_____	Professions :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____

Enfant 3 :	_____	Enfant 4 :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Marié/e le :	_____	Marié/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Conjoint/e :	_____	Conjoint/e :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Fils/fille de :	_____	Fils/fille de :	_____
Et de :	_____	Et de :	_____
Professions :	_____	Professions :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____

Enfant 5 :	_____	Enfant 6 :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Marié/e le :	_____	Marié/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Conjoint/e :	_____	Conjoint/e :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Fils/fille de :	_____	Fils/fille de :	_____
Et de :	_____	Et de :	_____
Professions :	_____	Professions :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____

MESSAGES DE LA MUNICIPALITÉ (SUITE)

Enfant 7 :	_____	Enfant 8 :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Marié/e le :	_____	Marié/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Conjoint/e :	_____	Conjoint/e :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Fils/fille de :	_____	Fils/fille de :	_____
Et de :	_____	Et de :	_____
Professions :	_____	Professions :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____

Enfant 9 :	_____	Enfant 10 :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Marié/e le :	_____	Marié/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Conjoint/e :	_____	Conjoint/e :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Fils/fille de :	_____	Fils/fille de :	_____
Et de :	_____	Et de :	_____
Professions :	_____	Professions :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____

Enfant 11 :	_____	Enfant 12 :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Marié/e le :	_____	Marié/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Conjoint/e :	_____	Conjoint/e :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Fils/fille de :	_____	Fils/fille de :	_____
Et de :	_____	Et de :	_____
Professions :	_____	Professions :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____

Enfant 13 :	_____	Enfant 14 :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Marié/e le :	_____	Marié/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Conjoint/e :	_____	Conjoint/e :	_____
Né/e le :	_____	Né/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____
Fils/fille de :	_____	Fils/fille de :	_____
Et de :	_____	Et de :	_____
Professions :	_____	Professions :	_____
Décédé/e le :	_____	Décédé/e le :	_____
Endroit :	_____	Endroit :	_____

CORVÉE AU PARC DU COTEAU-MARCIL LE 8 JUILLET 2011

Le Comité du parc Coteau-Marcil désire remercier la municipalité d'Albanel et la Caisse populaire des Plaines boréales pour leurs généreux dons. Merci à la Coopérative d'Albanel pour la commandite du dîner hot-dog et à monsieur Denis Marcil pour le sable. Également un gros merci à monsieur Sylvain Villeneuve pour le temps accordé avec sa machinerie. Finalement, un merci particulier à tous les bénévoles qui nous ont grandement aidés lors de cette journée, ce fut grandement apprécié.



Le Comité : Christine St-Pierre, Mélanie Minier et Julie Tremblay.

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

La Municipalité est ravie qu'une nouvelle équipe de bénévoles ait repris le flambeau afin de poursuivre l'amélioration du parc du Coteau-Marcil. Nous vous remercions de tout le travail accompli lors de cette journée de corvée. C'est grâce à vous et à tous ceux qui y ont travaillé que nous sommes fiers de notre parc. Merci beaucoup !

RANDONNÉE DES CHEVALIERS DE COLOMB



Lors de la randonnée à bicyclette du 29 mai dernier, les Chevaliers de Colomb d'Albanel ont procédé au tirage d'un vélo. L'heureuse gagnante de ce magnifique prix fut madame Élise St-Pierre.

Sur la photo : M. André Lambert, Grand Chevalier, Mme Élise St-Pierre, gagnante, et M. Gabriel St-Pierre, responsable de l'activité.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ALBANEL LOGEMENTS À LOUER

2 logements à louer :

- 3-1/2 situé au 369, rue de l'Église, Albanel.
Pour personnes retraitées de 55 ans minimum.
Libre le 1^{er} novembre 2011.
- 4-1/2 situé au 203, avenue Lavoie, Albanel.
Pour une famille (2 personnes et plus).
Libre le immédiatement.

Critères d'admissibilité :

- Avoir résidé au moins 12 mois dans la région du Lac-Saint-Jean.
- Avoir un revenu inférieur au maximum fixé par la SHQ.
- Remplir une demande de logement à loyer modique.



LE COÛT DU LOYER EST FIXÉ SELON LES RÈGLEMENTS DE LA SHQ.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Mme Louise Gagnon**, directrice administrative au **(418) 276-4160**.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'ALBANEL HORAIRE D'ÉTÉ

Mardi : 12 h à 15 h
Jeudi : 18 h 30 à 20 h

albanel@reseaubiblioslsj.qc.ca
www.reseaubiblioduquebec.qc.ca



Pour information, contactez **Mme Marguerite Dubeau**, responsable, au **418 279-5762**.

PHARMACIE SONYA LAMONTAGNE

Heures d'ouverture			
Albanel 201, rue Principale 279-5586		Girardville 159, rue Principale 258-3603	
Lundi	9 h à 17 h 30	Lundi	17 h à 20 h
Mardi	9 h à 13 h 18 h à 21 h	Mardi	13 h à 18 h
Mercredi	9 h à 17 h 30	Mercredi	13 h à 18 h
Jeudi	9 h à 21 h	Jeudi	13 h à 21 h
Vendredi	9 h à 18 h		



679-0333
1 888 326-ALLO (2556)
www.allotransport.com

ORGANISATEURS RECHERCHÉS POUR ORGANISER UNE « JOURNÉE TERRY FOX » DANS LEUR COMMUNAUTÉ

Dans le cadre de la 31^e édition de la *Journée nationale Terry Fox*, La Fondation Terry Fox recherche activement des organisateurs pour organiser une « Journée Terry Fox » dans leur communauté, le 18 septembre 2011 afin d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer.

Les organisateurs seront appelés à organiser une « Journée Terry Fox », qui est un événement familial, non compétitif, où les participants pourront marcher, courir ou pédaler sur un parcours allant de 1 à 10 km. Cette journée invite la population à se divertir en famille et entre amis tout en recueillant des fonds pour la recherche sur le cancer en l'honneur de Terry.

Tout le matériel nécessaire à la préparation de La « Journée Terry Fox », ainsi qu'un guide de l'organisateur expliquant les étapes à suivre dans l'organisation d'un événement, seront fournis par la Fondation. De plus, le personnel de la Fondation travaille en étroite collaboration avec les bénévoles et leur offre son soutien en leur apportant des conseils à chaque étape de l'organisation, de la préparation à la journée même.

Peter Sheremeta, directeur provincial au Québec, indique que « l'important n'est pas d'organiser un événement de grande envergure. Notre philosophie est que, même s'il n'y a que 5 personnes et que l'on amasse 100 \$, ce sont 5 personnes et 100 \$ de plus que l'année précédente. C'est dans cet esprit qu'œuvrait Terry. Il savait que tout don recueilli allait s'ajouter au total et ferait une différence. » Chaque dollar amassé compte et nous rapproche du but ultime : trouver un remède à cette terrible maladie qui, selon les statistiques, touchera 40 % des femmes et 45 % des hommes au cours de leur vie.

Au cours des trois dernières décennies, La Fondation Terry Fox a pu verser des dizaines de millions de dollars à la recherche sur le cancer au Québec, dont plus de 25 millions de dollars au cours des 10 dernières années au Québec.

La Fondation Terry Fox lance un appel à tous les Québécois et Québécoises afin que, tous ensemble, nous puissions mettre fin au cancer. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau provincial au 1-888-836-9786 (sans frais) ou visitez notre site internet au www.journeeterryfox.org.

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec :

Peter Sheremeta
Directeur provincial
La Fondation Terry Fox
Sans frais : 1-888-836-9786
Tél. : 514-499-9747
Télé. : 514-499-9924
qc@terryfoxrun.org
www.journeeterryfox.org

Laurie-Anne Patenaude
Coordonnatrice aux relations publiques
La Fondation Terry Fox
Sans frais : 1-888-836-9786
Tél. : 514-499-9747
Télé. : 514-499-9924
qc@terryfoxrun.org
www.journeeterryfox.org



Je gagne à épargner!

Du 2 mai au 30 septembre 2011

- Vous avez entre 14 et 30 ans?
- Vous êtes aux études ou sur le marché du travail?
- Vous souhaitez épargner de l'argent?

Prenez rendez-vous avec une conseillère de la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales. Un coupon de participation sera remis par tranche de 500 \$ épargnés

À GAGNER :

- Ordinateur portable
- Divers prix de participation

Le tirage sera effectué le vendredi 21 octobre 2011

BONNE CHANCE !







Pour plus d'information, contactez votre conseillère jeunesse :



Desjardins
Caisse populaire
des Plaines boréales

Normandin : Denise Painchaud
Albanel : Chantale Gagnon
Girardville : Marlène Pellicelli
Saint-Thomas et Saint-Edmond : Julie Marceau

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

<h2>Août 2011</h2> 						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
		12 h à 15 h Bibliothèque 418 279-5762		18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5762		
7	8	9	10	11	12	13
		12 h à 15 h Bibliothèque 418 279-5762		18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5762		
14	15	16	17	18	19	20
	19 h 30 Séance du conseil municipal 	12 h à 15 h Bibliothèque 418 279-5762		18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5762		
21	22	23	24	25	26	27
		12 h à 15 h Bibliothèque 418 279-5762		18 h 30 à 20 h Bibliothèque 418 279-5762		
28	29	30	31			
		12 h à 15 h Bibliothèque 418 279-5762			